



**Centre Communal
d'Action Sociale**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Séance du lundi 29 avril 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 29 avril à 18h00, les membres du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Libourne se sont réunis dans la salle de réunion du CCAS, sur convocation du Président du CCAS, qui leur a été envoyée le 24 avril 2024, conformément à l'article R 123.-16 du code de l'Action Sociale et des Familles.

Date de convocation : 24 avril 2024				
Membres du Conseil	Présent-e	Absent-e, excusé-e	Pouvoir	Donne pouvoir à
1. Philippe BUISSON - Président			X	Sandy CHAUVEAU
Membres élus				
2. Sandy CHAUVEAU – Vice-Présidente	X			
3. Valérie VOGIN	X			
4. Esther SCHREIBER			X	Karine BERRUEL
5. Karine BERRUEL	X			
6. Marie-Noëlle LAVIE		X		
7. Marie-Antoinette DALLAIS		X		
Membres nommés				
8. Monique VILLA - UDAF	X			
9. Maryse ZELI - APF	X			
10. Josiane GABARROS - APEI	X			
11. Michèle LACOSTE - LE LIEN		X		
12. Béatrice RATOUIN - PFP	X			
13. Liliane ESCUREDO - Club La Bienvenue		X		
SOUS-TOTAL	7	4	2	
Total présents, représentés ou ayant donné pouvoir :				9

Assistaient à la séance :

M David BARREAU, Directeur du CCAS de Libourne
Mme Laurence SCHOCKMEL, directrice adjointe du CCAS de Libourne
Mme Marie-France LAFAGE Responsable Pôle Moyen du CCAS de Libourne
Mme Sylvia BROUSSE, Assistante administrative

2024-04-08 2SSIAD PA / PH : Approbation du compte administratif 2023

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-12 et suivants et L.212-31.

Vu les articles L.232-11 et suivants du Code des juridictions financières,

Vu la délibération du 19 octobre 2022 portant fusion des budgets annexes SSIAD PA/PH, et clôture du budget annexe SSIAD PH au 1^{er} janvier 2023

Sur proposition de Madame la Vice-présidente,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité (8 membres présents ou ayant donné pouvoir – non-participation du Président)

Les membres du Conseil d'administration adoptent les résultats 2023 présentés par section et par groupe pour le budget annexe SSIAD PA PH :

Section de fonctionnement

LES DEPENSES			
GROUPE	OBJET	BP + DM 2023	CA 2023
1	Dépenses afférentes à l'exploitation courante	41 819.77	29 231.61
2	Dépenses afférentes au personnel	1 529 579.23	1 405 163.38
3	Dépenses afférentes à la structure	73 720.00	71 133.04
TOTAL		1 645 119.00	1 505 528.03

LES RECETTES			
GROUPE	OBJET	BP + DM 2023	CA 2023
1	Produits de la tarification	1 604 488.00	1 604 488.00
2	Autres produits relatifs à l'exploitation	0.00	36 358.19
3	Produits financiers et non encaissables	2 400.00	2 400.00
002	Résultat d'exploitation reporté	38 231.00	/
TOTAL		1 645 119.00	1 643 246.19

Résultat de l'exercice : 137 718.16 €

Excédent N-1 reporté : 38 231.00 €

Résultat de clôture : 175 949.16 €

Section d'investissement

LES DEPENSES			
	Objet	BP + DM 2023	Réalisé 2023
13	Subventions d'investissement	2 400.00	2 400.00
20	Immobilisations incorporelles	0.00	0.00
21	Immobilisations corporelles	75 293.90	0.00
TOTAL		77 693.90	2 400.00

LES RECETTES			
	Objet	BP + DM 2023	Réalisé 2023
001	Résultat d'investissement reporté	57 693.90	/
13	Subventions d'investissement	0.00	0.00
28	Amortissements des immobilisations	20 000.00	19 652.53
TOTAL		77 693.90	19 652.53

Résultat de l'exercice : 17 252.53 €

Excédent N-1 : 57 693.90 €

Résultat de clôture : 74 946.43 €

Restes à réaliser

Dépenses : 44 309.92 €

Excédent de la section d'investissement : 30 636.51 €

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en
Sous-Préfecture et de la publication, le

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut
faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant
le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de
deux mois à compter de sa publication et de sa
réception par le représentant de l'Etat.

La Vice-Présidente

Sandy CHAUVEAU



Pour expédition conforme

Pour le Président
Par délégation
Sandy CHAUVEAU
Vice-Présidente du CCAS

